L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **VILLEFAVARD**

Gestionnaire du réseau : COMMUNE DE VILLEFAVARD

Exploitant du réseau : COMMUNE DE VILLEFAVARD

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **LES LANDES CHLORATION**

LE CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agenge Régionale de Santé du Limousin en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

- *La teneur en fluor des eaux distribuées en Haute-Vienne étant inférieure à 0.5 mg/l, il est recommandé, pour la prévention de la carie dentaire chez l'enfant, d'effectuer des apports complémentaires de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).*
- *Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.*
- *Ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations. En effet la corrosion de ces canalisations peut se traduire dans l'eau, après seulement quelques heures de stagnation, par des concentrations excessives en métaux comme le fer (rouille, eau colorée…), le cuivre (mauvais goûts, taches bleues sur les sanitaires…) ou le plomb (risque de saturnisme…). Employez cette eau pour des usages tels que vaisselle, douche… Vous pourrez ensuite utiliser l'eau qui n'a pas stagné pour tout usage alimentaire et si vous le souhaitez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.*

Ces mesures s'imposent particulièrement si votre branchement ou vos canalisations intérieures sont en plomb et si votre eau est très peu minéralisée, très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultats de dureté et de conductivité ci-contre). Dans ce cas et dans l'attente du remplacement de ces canalisations en plomb, il est vivement conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas consommer cette eau (utiliser des eaux embouteillées pour la boisson et la préparation des aliments).

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

COMMUNE DE VILLEFAVARD

Tel. 05/55/76/50/13

...Quelle qualité en 2017 2018 ?

Qualité bactériologique

Conformité aux limites de qualité		Conformité aux références de qualité	
(un dépassement des limites peut entraîner un risque pour la santé)		*(le dépassement des références témoigne du dysfonctionnement des installations)*	
Nombre de contrôles :	10	Nombre de contrôles :	10
% de conformité :	100 %	% de conformité :	100 %

Qualité physico-chimique

Dureté

Une eau dure est une eau calcaire

Cette eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations

Nombre de mesures :	4	
Valeur moyenne :	3.0	°F

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide

(minimum autorisé pH 6.5 et maximum pH 9.0)

Nombre de mesures :	10
Valeur minimale atteinte :	5.8
% de conformité :	20 %

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/l)

Nombre de mesures :	4	
Valeur moyenne :	27	mg/l
Valeur maximale atteinte :	28	mg/l
% de conformité :	100 %	

Conductivité

Une conductivité inférieure à 200 µS/cm caratérise une eau très peu minéralisée

Nombre de mesures :	10	
Valeur minimale atteinte :	128	µS/cm
% de conformité :	0 %	

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0.1µg/l)

Nombre de prélèvements :	0		Nombre de mesures :
Valeur maximale atteinte :		µg/l	Nombre de mesures non conformes :

Qualité radiologique

La référence de qualité pour la Dose Indicative (DI) est de 0.1 mSv/an et de 100 Bq/L pour le radon. Toutefois, une DI moyenne inférieure à 0.3 mSv/an ne nécessite pas d'action corrective

Nombre de prélèvements DI :	1	Valeur moyenne :	0.115	mSv/an
Nb. de prélèvements radon :	1	Valeur moyenne :	308	Bq/l

Conclusion sanitaire

Eau de bonne qualité bactériologique.

Présence d'une radioactivité naturelle, supérieure aux références de qualité, faisant l'objet d'un suivi renforcée. Si les valeurs mesurées se confirment, une ressource de substitution devra être envisagée par la collectivité.

Eau très peu calcaire, acide (pH et conductivité faibles non conformes) et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb). Eau nécessitant un traitement de neutralisation avant distribution. Les autres paramètres sont conformes.

Ce document a été rédigé par l'A.R.S. Nouvelle Aquitaine - Délégation Départementale de la Haute-Vienne en application de l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution d'eau.